LA BONNE FEMME QUI PETE ET LE CURÉ QUI DANSE

Léon Pineau - Le Folklore du Poitou - Ed Ernest Leroux - 1892

IL y avait un homme; et puis, il avait un p'tit garçon. Et il a venu à se marier, et la femme qu'il avait prise n'était pas bonne à ce drôle. Et puis, elle disait du mal à ce petit, sa tante.

Un jour, il gardait ses bœufs, dans un pré; il y est passé un homme, un monsieur. Et puis, il lui dit :

- Dis-donc, mon p'tit, pourrais-tu me sauter ce ruisseau-là?

Le petit lui dit:

- Oh non, monsieur, vous êtes trop lourd, i ne pourrais pas vous sauter! Enfin, il le flatta; il lui dit :
- Eh ben, saute-moi donc, va, je t'en prie! Et puis, quand il l'a eu sauté, il lui a demandé:
- Eh ben, qué qu'il te faut pour ton remerciement, maintenant?

Et puis, il lui dit :

-Ah, monsieur, il n' m' faut ren ! qu'il lui dit.

Et puis, il lui dit:

- Enfin, si vous voulez me bailler quelque chose, donnez-moi donc quelque chose pour faire péter ma tante!

Le lendemain, elle fut se confesser, sa tante; et puis, elle se mit à péter, pardi! Monsieur le curé lui dit :

- Ah mais, taisez-vous donc, ma pauvre femme, vous me faites honte!

Il lui dit:

- Retournez-vous en, i irai vous confesser chez vous, demain matin.

Le lendemain matin, il fut la confesser chez elle. Mais elle pétait toujours encore, puisqu'elle n'avait que de ce chéti(f) drôle à parler.

Et puis, il fut trouver cc petit garçon; il lui dit :

- Bonjour, mon p'tit!

Bonjour, monsieur le curé!

- Mais qu'est-ce que tu as fait à ta tante? Tu la fais toujours péter.

Il lui dit:

- Monsieur, si elle ne parlait pas de moi, elle ne pèterait point! Moi, i ne parle pas d'elle, i ne père pas.

Ce monsieur passe encore dans l'intervalle.

Il lui dit de le sauter ce petit ruisseau. Et puis, il lui dit :

- Qu'est-ce qu'i te faut pour ton remerciement?
- Ah, monsieur, il ne me faut rien!

Et puis, il lui dit:

- Eh ben, monsieur, si vous voulez me bailler quelque chose, il faut me donner une flûte qui fasse danser tout le monde ¹.

Et puis, monsieur le curé lui a dit qu'il voulait l'emmener en prison, ce petit jeune homme. Il a dit :

- Eh ben, monsieur le curé, si vous voulez m'emmener en prison, donnez-moi donc la permission de faire aller ma flûte.

Et puis, monsieur le curé dansait dans les ronces, lui; il s'est déchiré sa robe. Fallut aller chercher les gendarmes. Ils ont dit :

- Bonjour, mon p'tit jeune homme! Nous sommes venus vous chercher; vous n'avez rien fait que des sottises!

Et puis, il a dit:

- I n' fais pourtant pas de sottises, i suis là qui garde mes bœufs! Eh ben, messieurs. si vous voulez m'emmener, donnez-moi donc la permission de faire aller ma petite flûte!

Monsieur le curé, quand il l'a entendu parler de la petite flûte :

- Ah! qu'il dit, attachez-moi à ce pipe (peuplier), et puis, bien sârre (serré) itou (aussi)!

Ces messieurs, eux, dansaient avec leurs chevaux; et puis, le curé, lui, se frottait le ventre contre le pipe (2).

Conté par Rollé, journalier à Mazerolles.

1. Cf. J.-F. Bladé, Contes pop. de la Gascogne,t. Ill : La ftûte de Courtebotte.

F.-M. Luzel, Lég. chrét. de la Basse-Bretagne, t. 1, p. 64.

Paul Sébillot, Litt. or. de la Haute-Bretagne, p. 147 : Les trois dons.

2. Cette flûte enchantée rappelle Obéron, le ménétrier de Hameln, etc...